

Résumé du Conseil communal du 29 janvier 2015

Le Conseil communal est d'abord informé que la Région wallonne a approuvé :

- La modification budgétaire communale n° 2 de l'exercice 2015.
- Les taxes additionnelles sur le précompte immobilier, l'impôt des personnes physiques ainsi que la taxe sur l'enlèvement des immondices ménagères, toutes trois pour l'exercice 2015.

Le Conseil a approuvé la prolongation, jusqu'au 30 avril 2039, du droit de superficie accordé à l'abl Guibert sports finances et qui porte sur les installations sportive situées rue du Cerisier (terrain de football, vestiaire et bâtiments annexes).

Il s'est prononcé ensuite sur les points suivants :

- La clé de répartition des dotations communales dans les zones de secours en se basant sur la proportionnelle de la population de chaque commune.
- Le transfert à la Sofinpro d'un subside provincial de 335.000,00 euros destiné à financer une partie des travaux de construction de la crèche dans l'Axis Parc. Ce versement réduira en conséquence le montant des sommes dont la commune est redevable à la Sofinpro qui a réalisé les travaux pour compte de la commune.
- Un avenant relatif à une augmentation du coût de nettoyage des abris de bus de l'entité (coût trimestriel : 90,00 euros hors TVA).
- Le déclassement de matériel informatique obsolète.
- Un accord de principe sur la candidature de la commune pour un prochain appel à projet dans le cadre de l'établissement d'un Plan Communal de la Nature.